

Saint Germain Lespinnasse

Informations municipales



Bulletin numéro 22

Octobre 2018

sommaire



2 & 3

Vie communale

4 & 5

Finances communales

7

Entreprendre à St Germain

8 & 9

La santé à Saint Germain

10 & 11

Le conseil municipal enfants

12 & 13

Activités du CCAS

14 & 15

Les fêtes des classes

16 & 24

Associations germanoises

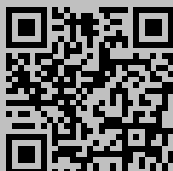
26

Hommage J.J. Rivat

28 à 31

Cahier du centenaire

<http://www.saint-germain-lespinasse.com>



édito

Les années passent et les difficultés s'amoncellent, plus particulièrement pour les maires des petites communes rurales.

Depuis le début de ce mandat, il nous faut faire face aux baisses des dotations de l'État qui amputent de plus d'un tiers notre capacité à assumer de nouveaux investissements. Nous sommes contraints de faire moins et moins vite que nous ne l'avions prévu, ce qui peut s'avérer décevant aussi bien pour les élus municipaux que pour les administrés.

Cet étranglement, du point de vue financier, est amplifié par la fin du dispositif des emplois aidés. Il faut cependant assurer le même service ; entretien des locaux, service à la cantine, aide aux classes maternelles tout en intégrant cette augmentation de coût qui diminue, là encore, nos capacités financières.

Malgré ces déconvenues et fidèle à ses engagements, l'équipe municipale n'augmente pas les taux d'imposition communaux, c'est une façon de préserver le pouvoir d'achat de nos administrés et d'assurer l'attractivité de notre commune. Nous sommes néanmoins inquiets quant à la nature du mécanisme de compensation qui sera mis en place suite à la suppression de la taxe d'habitation.

L'autonomie et la liberté d'action des équipes municipales sont de l'histoire ancienne. Au fil du temps, la commune est dessaisie d'une partie de plus en plus importante de ses pouvoirs et compétences au profit des communautés de communes ; eau, assainissement, urbanisme et en projet pour cette fin d'année la politique locale du commerce. Implacablement s'impose à nous une vision technocratique lointaine, voire déformée, loin de la légitimité démocratique des élus municipaux qui eux connaissent la réalité de leur territoire et les besoins de leurs administrés.

Une autre préoccupation concerne l'avenir des services publics de proximité et en particulier celui de notre bureau de poste. Spirale infernale, plus on réduit les heures d'ouverture, moins il y a de clients et moins il y a de clients plus on réduit les heures d'ouverture... La Poste propose un partenariat sous forme d'agence postale communale, sans doute à réfléchir, mais pourrions-nous assumer cette dépense supplémentaire ?

Ne nous leurrions pas, l'avenir est davantage au profit des intercommunalités omnipotentes qu'à la préservation du modèle communal tel que nous l'avons connu. Il convient cependant de rester déterminé et enthousiaste, car Saint Germain possède d'indéniables atouts.



Pierre COISSARD
Maire de Saint Germain Lespinasse

Vie communale

Gestion de nos cimetières

Afin de faciliter l'accès au nouveau cimetière, une aire de retournement a été réalisée.

Force est de constater que le portail reste constamment ouvert. Chacun comprendra que pour le respect et la tranquillité des lieux, il convient de maintenir ce portail fermé. Une signalétique vient d'être installée et il est impérativement demandé à chaque personne désirant utiliser l'aire de retournement d'ouvrir le portail à son arrivée et de le refermer lors de son départ.



Depuis janvier 2017, la « loi Labbé » interdit l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics (espaces verts, promenades, voiries accessibles au public). Ceci permettant de préserver l'environnement, de préserver votre santé et de redonner sa place à la biodiversité. Ainsi, les cimetières de la commune sont gérés sans pesticide. Il sera donc de plus en plus difficile de limiter l'aspect enherbé des allées, cela ne devant pas être assimilé à un défaut d'entretien.

Les allées enherbées et la végétation qui pousse naturellement sont le signe d'une gestion responsable et durable du cimetière dans le respect des défunts.

Vous pouvez vous aussi contribuer au respect et à l'embellissement des cimetières en entretenant votre concession et ses abords avec des méthodes naturelles (arrachage manuel des plantes indésirables)

Concernant la gestion des concessions, la procédure de reprise d'anciennes concessions de l'ancien cimetière a été menée à terme. Ces

emplacements deviennent donc disponibles. Renseignements auprès du secrétariat de mairie.

A titre informatif ; le columbarium arrivant à saturation, les élus travaillent à mettre en place de nouvelles possibilités pour le devenir des cendres des défunts.

Le projet consisterait à aménager sur l'espace libre à l'entrée de l'ancien cimetière un espace pour l'implantation de cavurnes.

Le cavurne est une sépulture cinéraire, cela signifie qu'il est destiné aux cendres d'un défunt. Il s'agit d'un tout petit caveau « individuel » construit en pleine terre. On peut y placer une ou plusieurs urnes funéraires. Le cavurne permet aux familles de disposer d'un lieu de recueillement privé, contrairement au columbarium, qui lui est collectif.

Mairie St Germain Lespinasse

30, Rue de l'Oranger
42640 ST GERMAIN LESPINASSE
Tel : 04 77 64 50 20

Le secrétariat est ouvert du lundi au samedi de 9H00 à 12H00

Adresse email:

mairie.stgermainlespinasse@wanadoo.fr

Site internet:

www.saint-germain-lespinasse.com

Conception et réalisation de ce bulletin:

Par les élus en charge de la commission communication:

Pierre COISSARD, Christophe LOPPIN, Dominique BERGER et Laurent BOIREAU

Remerciements pour la mise à disposition de photos aux responsables d'associations, à Andrée PUSCEDDU, René GUILLOT, Daniel GATHU et David BOUTIER (HELIO SERVICE)

Impression:

Les arts graphiques - St Romain la Motte

Correspondants - Journaux locaux

Jacques GAUNE « Le Progrès »

04 77 66 61 20 aj.gaune@wanadoo.fr

Andrée PUSCEDDU « Le Pays »

06 71 41 78 34

pusceddu1949@gmail.com



De récents rapports ont mis en évidence une « chute vertigineuse » des populations d'oiseaux sauvages en France : leurs effectifs se sont effondrés de 30% en moyenne ces quinze dernières années. Pour les hirondelles et les martinets, les chiffres sont sans doute encore pires : en cause principalement les pesticides-insecticides qui privent ces insectivores purs de leur unique source de nourriture et les destructions de nid, par ignorance ou lors de la rénovation de bâtiments.

La commune a signé une convention faisant d'elle un « sanctuaire » pour les hirondelles et les martinets. Elle s'engage à ne pas détruire ou obturer les nids présents sur ses bâtiments publics et à sensibiliser sa population à l'urgence de la protection à apporter à ces oiseaux. Des nichoirs vont être installés et des animations dans les écoles ont été réalisées. Chacun d'entre nous peut agir, rejoignez-nous et soutenez cette cause.



Déclaration annuelle de ruches

Cette déclaration est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, à la connaissance de l'évolution du cheptel apicole et elle permet la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1 septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Téléphone : 01 49 55 82 22 ou email :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr



Bureau de poste

La direction de La Poste nous a présenté les évolutions liées aux changements d'importance qui impactent leur entreprise. La forte baisse des volumes courrier, les modifications de comportement des consommateurs pour la gestion de leur compte et de leurs paiements, imposent une adaptation rapide de La Poste tant pour les métiers de distribution que pour l'offre de service de son réseau.

C'est pourquoi les amplitudes d'ouverture des bureaux de poste sont adaptées régulièrement à la fréquentation constatée et la recherche d'une présence sous forme de partenariat est proposée aux élus dont l'activité des bureaux de poste n'est pas jugée suffisante pour maintenir un service cohérent.

Dans ce contexte, nous discutons avec La Poste, sur l'évolution du bureau de poste de Saint Germain qui nécessiterait selon eux un fonctionnement sous forme de partenariat.

Une des idées serait de construire une autre forme de présence postale intégrant des services nouveaux tel le soutien aux usages numériques qui pourrait répondre aux besoins des habitants de St Germain.



Nous vous informons que le conciliateur de justice, monsieur Patrick CHIZELLE, aura des permanences

régulières, un vendredi sur deux, à la Mairie de Saint-Haon-le-Châtel, à partir de décembre prochain.

La première permanence est fixée au vendredi 14 décembre 2018 à Saint-Haon-le-Châtel.

Sur la période octobre et novembre, trois permanences sont organisées :

- Lundi 22/10/2018,
- Lundi 05/11/2018,
- Vendredi 23/11/2018.

Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous au secrétariat de Mairie de Saint-Haon-le-Châtel au 04-77-64-40-62.

Les travaux d'aménagements:

Les travaux de restructuration de la rue des écoles sont en cours, profitant des vacances scolaires. La réalisation a été confiée à l'entreprise EIFFAGE pour un montant de travaux hors taxes et hors maîtrise d'œuvre de 132 987 €,.

Les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue d'enfer et l'installation d'un nouvel éclairage public sont terminés. Il reste à engager les travaux de réfection de la voirie qui représentent une dépense de 105 236 € HT. Les réaménagements des abords de la route de Vivans, principalement liés à l'amélioration des écoulements des eaux pluviales, lors de fortes précipitations, sont évalués à la somme de 69 174 €. Ces deux chantiers seront engagés selon un calendrier en phase avec les capacités financières de la commune.



Concernant les rénovations des routes communales, quatre aménagements ont été réalisés en 2017 par l'entreprise COLAS:

- le chemin des sources pour 12 709 €
- une partie du chemin rural « les Athiauds ouest » pour 5 410 €,
- la rue des Varennes pour 10 411 €
- l'impasse des Manants pour 11 412 €.

Le conseil départemental a participé à ces dépenses pour un montant de 16 353 €.

Dans la continuité de la mise en valeur de la grange du centre bourg, il a été confié à l'entreprise Bournez-Guillot la réalisation d'un dallage béton sur la partie centrale soit une surface de 130 m² pour une dépense de 5 262 € HT.

Le matériel communal étant dorénavant stocké dans le bâtiment que la commune a acquis, impasse des Oliviers, cette grange constitue une nouvelle possibilité pour l'accueil de diverses manifestations.



Les employés communaux viennent de terminer l'aménagement d'une piste de course autour du city-stade pour une utilisation principalement scolaire.

Chorale éphémère

Tous nos remerciements aux personnes qui ont répondu à notre appel pour constituer une chorale éphémère qui participera à l'animation de la cérémonie commémorative du 11 novembre, ainsi qu'à Christophe et Armelle LOPPIN qui en assurent la direction.

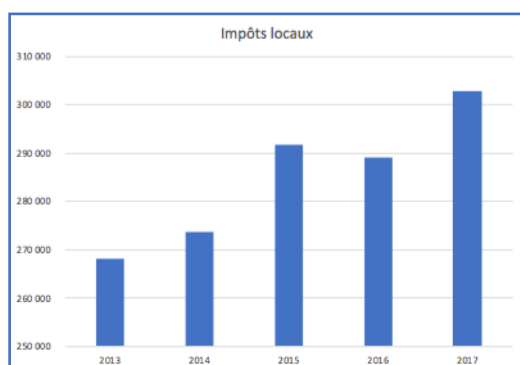


Finances communales

Résumé des comptes administratifs de la commune, tout budget confondu

Par rapport aux budgets des années précédentes, l'impact du projet de construction de la maison de santé déséquilibre les postes de fonctionnement et d'investissement sur les deux années de sa construction, du fait du décalage entre les dates d'engagements des dépenses sur 2015 et 2016 et celles de la perception des subventions et de la récupération de la TVA qui s'étalent sur les années 2017 à 2019.

Comptes administratifs 2016 & 2017	Année 2016		Année 2017		2017
	Montant en €	Montant en € par habitant 1241 habitants	Montant en €	Montant en € par habitant 1274 habitants	Moyenne départementale par habitants
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	630 479	508	680 718	534	786
dont :					
Impôts Locaux	289 091	233	302 731	238	299
Autres impôts et taxes	51 025	41	25 086	20	48
Dotation globale de fonctionnement	143 051	115	136 290	107	146
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	499 424	402	542 705	426	642
dont :					
Charges de personnel	212 486	171	212 438	167	274
Achats et charges externes	166 638	134	190 351	149	192
Charges financières	23 047	19	24 727	19	20
Contingents	626	1	626	0	47
Subventions versées	40 313	32	49 824	39	27
RESULTAT COMPTABLE	131 055	106	138 013	108	143
TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	873 451	704	995 596	781	381
dont :					
Emprunts bancaires (Budget général / renégociations)			3 846	3	
Emprunts bancaires (Maison de santé)	250 000	201	122 000	96	
Subventions reçues	378 489	305	611 090	480	70
FCTVA	27 556	22	30 609	24	33
TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT	1 349 190	1 087	628 842	494	381
dont :					
Dépenses d'équipement	1 254 476	1 011	546 299	429	286
Remboursement d'emprunts (Budget général)	51 667	42	57 147	45	
Remboursement d'emprunts (Maison de santé)	7 658	6	15 449	12	67
Remboursement des autres dettes	6 221	5	6 221	5	
Résultat d'ensemble	-344 684	-278	504 767	396	144
AUTOFINANCEMENT					
Excédent brut de fonctionnement	154 102	124	162 740	128	166
Capacité d'autofinancement = CAF	132 588	107	138 013	108	153
CAF nette du remboursement en capital des emprunts	73 263	59	65 417	51	85
ENDETTEMENT					
Encours total de la dette au 31 décembre N	748 294	603	795 323	624	610
Annuité de la dette	78 593	63	90 305	71	86



L'augmentation des **produits de fonctionnement** est due principalement aux remboursements des charges induites par le fonctionnement de la maison de santé, aussi bien concernant les remboursements par les professionnels de santé locataires, des charges courantes (eau, gaz, électricité...) que le remboursement des annuités d'emprunts afférentes à la construction de la structure.

Les recettes des **impôts locaux** conservent une dynamique à la hausse, malgré le gel des taux d'imposition, conformément aux engagements de l'équipe municipale, ceci confirme le bon niveau d'attractivité de la commune en matière locative et de constructions.

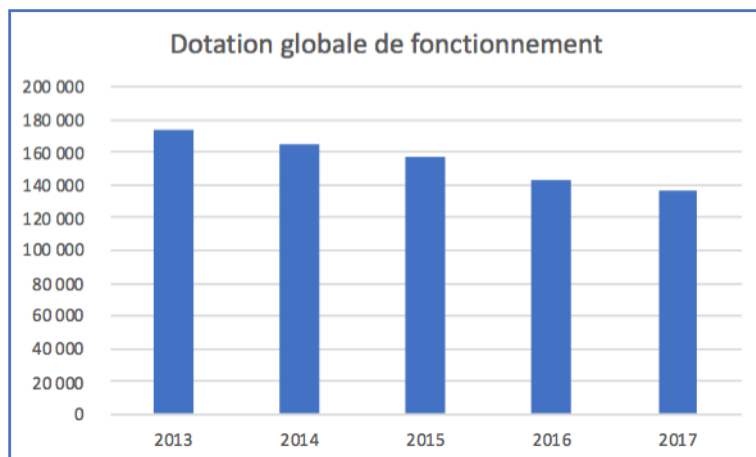


Les **charges de personnel** sont stabilisées, il faut tenir compte de la fin des emplois aidés qui aura un impact sur les exercices à venir. Les départs en retraite de deux agents communaux en 2019 permettront de restructurer les emplois afin de limiter la charge induite.

Concernant les ressources, deux emprunts ont été souscrits, sur 15 années, pour des montants de 250 000 € et 122 000 € avec des taux d'intérêt respectifs de 1,16 % et 1,50 % (taux fixes) pour la construction de la maison de santé. Ceux-ci augmentent l'**endettement de la commune**, mais il convient de prendre en compte que les remboursements sont compensés par les loyers perçus des professionnels de santé locataires.

Le coût définitif de construction de la maison de santé s'élève à 1 543 686 € TTC, la part restant à financer par la commune est de 372 232 €, ce qui correspond à un taux de subvention et remboursement de TVA de 76 %.

L'équipe municipale s'attache à gérer la commune sans nouveaux emprunts afin de désendetter celle-ci. De nouvelles perspectives d'investissement s'ouvriront en 2022 et plus particulièrement en 2026 avec la fin du remboursement d'importants emprunts (restauration de l'église, construction du complexe sports & loisirs). Une renégociation des emprunts en cours, en 2017, a permis de restructurer la dette et de dégager des économies de remboursement. L'annuité de la dette reste inférieure à la moyenne des communes de la Loire de même importance démographique.



Même si pour l'année 2018 les dotations versées par l'Etat ne doivent pas diminuer (engagement du Président de la République), force est de constater les baisses subies ces dernières années. Pour notre commune, par rapport à l'année 2013, c'est « un manque à gagner » de 85 300 € sur les années 2014 à 2017. Pour l'année 2017, ceci représente 33 800 € de moins qu'en 2013, notre capacité d'autofinancement s'en trouve d'autant plus réduite malgré les efforts réalisés par les élus quant aux économies de fonctionnement.

Pris en étau entre ces baisses de dotations et notre engagement que nous tiendrons de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, nos marges de manoeuvre s'en trouvent

considérablement réduites et nous obligent à différer des programmes d'investissement, particulièrement en ce qui concerne les projets d'aménagement du bourg.



Principaux investissements 2016 (Hors maison de santé)	Dépense TTC	Recette
Construction du city stade	51 771	7 000
Aménagement du centre de loisirs	45 102	7 000

Principaux investissements 2017 (Hors maison de santé)	Dépense TTC	Recette
Acquisition véhicule électrique	24 158	16 000
Logiciel de gestion de la cantine	3 795	
Signalisation des voies et numérotation des maisons	1 884	
Voirie communale	47 931	16 353
Matériels de voirie (Epareuse)	16 200	
Acquisition terrain et local technique des Oliviers	63 417	
Aménagement de logement de la Poste	23 974	11 074

guide pratique

La commune adhère au service ADS (Autorisation du Droit des Sols) de Roannais Agglomération, dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du code de l'urbanisme.



Afin de faciliter le montage des dossiers, il est mis à votre disposition un **guide du permis de construire** qui est le fruit d'un travail collaboratif entre le service Aménagement de l'Espace et le service Communication de Roannais Agglomération.

Ce guide est disponible auprès du secrétariat de mairie, vous pouvez le demander par téléphone ou email, il vous sera alors envoyé sous format PDF.

Nous espérons qu'il vous aidera dans l'élaboration des dossiers de permis de construire et permettra de réduire le nombre de dossiers incomplets, source de tracasseries administratives et de retard dans la réalisation de vos projets.

Saint Germain Lespinasse: village Très Haut Débit !

Notre territoire compte désormais parmi les rares en France à être entièrement connectés au Très Haut Débit.

Jusqu'en 2025 les raccordements individuels sur le réseau public THD42 sont gratuits. Si vous n'avez pas déjà fait installer une prise spéciale à votre domicile, il est donc toujours temps de vous rapprocher d'un fournisseur d'accès pour vous abonner et bénéficier d'un raccordement gratuit.

Le réseau THD42 compte déjà 7 opérateurs*. Vous pouvez donc souscrire un abonnement auprès de Nordnet, Ozone, VidéoFutur, K-net, Bouygues Télécom, Coriolis ou SFR. D'autres fournisseurs arriveront dans les prochains mois. N'hésitez pas à comparer leurs offres. Déjà 10 000 foyers situés sur la zone THD42 sont passés à la fibre, pourquoi pas vous ?

La fibre va révolutionner votre pratique d'Internet. Contrairement à l'ADSL, la fibre optique ne subit pas de perte de débit avec la distance. De plus, lorsque plusieurs personnes utilisent la même connexion avec plusieurs appareils au sein d'un foyer, le débit reste excellent pour chaque utilisateur. Avec un débit allant de 100 Mb/s à 1 000 Mb/s, la fibre permet de profiter du meilleur d'Internet, de la qualité vidéo Ultra HD et d'un temps de téléchargement incomparable.

La fibre facilite le télétravail, les téléconsultations, la transmission de fichiers lourds. Le Très Haut Débit est aussi un atout pour l'implantation d'entreprises en espace rural et il favorise la compétitivité.

Pour en savoir plus sur le réseau THD42, le SIEL-Territoire d'énergie a mis à votre disposition un numéro d'information :

Retrouvez plus d'information et la liste des fournisseurs d'accès sur : www.thd42.fr

Gestion des Eaux Pluviales

Gestion des eaux de pluie

La pluie est l'affaire de tous : que l'on soit habitant, entreprise ou collectivité publique, il est toujours possible de faire un geste pour limiter l'imperméabilisation des sols et ses impacts sur les constructions neuves et existantes.

Les eaux de pluie qui ruissellent sur les surfaces imperméables (toitures, parkings, terrasses...) sont communément raccordées au réseau unitaire d'assainissement. Or, il est préférable de laisser l'eau de pluie s'infiltrer dans le sol pour réduire les inondations et préserver la ressource en eau :

- Réduire les apports aux réseaux**
 - Limiter l'imperméabilisation des sols.
 - Prévenir le débordement des réseaux unitaires lors de fortes pluies et contribuer à limiter les inondations.
 - Réduire les quantités d'eaux à traiter à la station d'épuration et donc le coût du traitement.
- Diminuer la pollution**
 - Limiter le ruissellement et le lessivage des polluants sur les surfaces urbaines (routes, parkings...).
 - Diminuer la quantité d'eaux non traitées déversées vers le milieu naturel.
- Aménager durablement le territoire**
 - Recharger les nappes souterraines en laissant s'infiltrer l'eau de pluie.
 - Remplacer les tuyaux par des ouvrages paysagers.

Accompagnement

Roannaise de l'Eau accompagne les propriétaires et les aménageurs dans leurs projets de gestion des eaux pluviales (constructions, travaux sur l'existant), pour déterminer la solution la plus adaptée.

Retrouvez plus d'informations sur les ouvrages de gestion des eaux de pluie sur notre site internet : www.roannaise-de-leau.fr

VOTRE CONNEXION INTERNET JUSQU'À 1 GIGA*

INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT fibre THD42

SURFEZ À LA VITESSE DE LA LUMIÈRE AVEC LE RÉSEAU FIBRE THD42

Plus d'infos sur les fournisseurs d'accès disponibles : thd42.fr

04 77 430 855

*Gigabit par seconde = 1 000 Mbit/s

territoire d'énergie LOIRE - SIEL

Entreprendre

à Saint Germain

Brisebras
CAMPING-CAR

BRISEBRAS CAMPING-CAR
RN7 – ZAC Les Oddins
42640 Saint Germain Lespinasse
04 77 66 45 15
www.brisebrasagencement.com

L'entreprise

Brisebras est née en 1994 en Saône et Loire. Installée à St Germain Lespinasse depuis 2003, elle n'a cessé de croître. Reconnue pour son savoir-faire en aménagement de camping-cars haut de gamme, la société figure en tête de liste des bonnes adresses des camping-caristes de tout l'hexagone.

Chantal, Jacques et Guillaume Brisebras travaillent en famille et sont accompagnés par une équipe de treize personnes.

En 2016, la Sté BRISEBRAS a doublé sa surface d'atelier fabrication et entretien réparation. La boutique s'est agrandie pour une offre plus complète d'accessoires techniques et de confort.

L'activité principale est l'agencement intérieur sur-mesure de camping-cars. Leur savoir-faire du sur-mesure, leur permet de concevoir également des véhicules pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que des véhicules professionnels qui peuvent être un véhicule atelier ou bureau, une unité médicale ou une crèche itinérante.

Depuis 10 ans, ils développent une gamme de véhicules tout terrain, type 4X4 et 6X6.

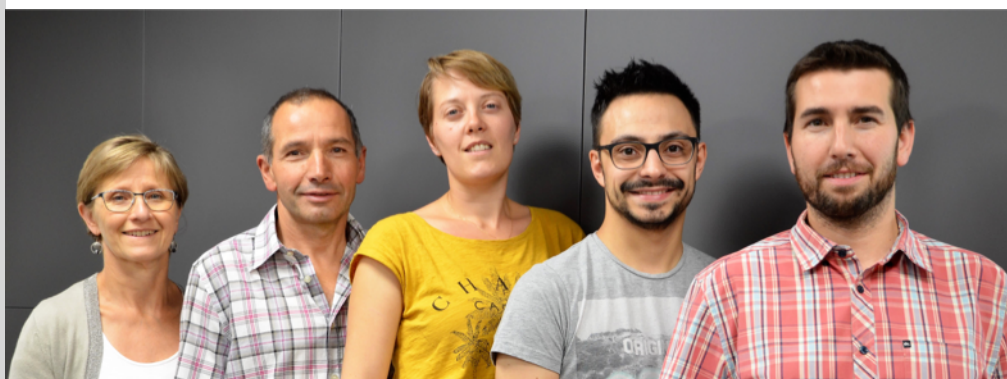
Du côté des accessoires, l'entreprise travaille avec les plus grands noms de l'équipement de véhicules de loisirs comme Thetford, Truma, Dometic...

Poser une antenne de télévision, installer un système d'alarme, réparer un chauffage

caravanes, mais aussi sur la carrosserie en cas d'accident ou dégâts de grêle. La société travaille avec toutes les Cies d'assurances.

Un parc de camping cars d'occasion est également proposé à la vente.

De plus un magasin d'accessoires offre de nombreux objets destinés à agrémenter la vie à bord.



ou un réfrigérateur, remplacer un meuble... les techniciens confirmés interviennent sur tout l'espace intérieur des camping-cars et des

Les 16 membres de l'équipe Brisebras sont à votre service toute l'année, n'hésitez pas à venir les rencontrer.



Je pars à la retraite

Après avoir exercé pendant quarante ans, avec tant de dévouement, la pratique de son art sur nos communes de la côte roannaise, le temps est venu pour le docteur Maurice PERROT de goûter aux joies d'une retraite bien méritée.

Sans doute faut-il être conscient de ce que peut représenter pour un homme tel que lui la cessation d'une activité qui relève tout autant d'une vocation que d'une profession.

Pour beaucoup d'entre nous, il a marqué ces décennies de sa personnalité, de sa compétence professionnelle et de ses indéniables qualités humaines de bonté, de patience et de dévouement. Si nombre de familles Germanoises le considère un peu comme l'un des siens, c'est que, toujours aimable et disponible, ne ménageant ni son temps ni ses efforts, ouvert à tous et à l'écoute de chacun, il a su guérir, rassurer, consoler, apaiser les douleurs et les chagrins.

Nous lui sommes extrêmement reconnaissants de cette volonté qu'il a mise en œuvre, malgré un contexte très difficile pour lui ces dernières années, afin de ne pas abandonner ses patients, et de travailler aux côtés des élus et des professionnels de santé de la commune afin de créer un environnement propice à faciliter l'installation de jeunes confrères.

Il convient aussi de souligner qu'un tel engagement du médecin de famille au plus près du patient n'est pas sans contrainte sur l'environnement familial, nous pensons bien sûr à son épouse Catherine qui a œuvré dans l'ombre et à leurs enfants Claudine et Guillaume à qui nous exprimons aussi notre profonde gratitude.



Remise de la médaille de la commune

MAISON DE SANTÉ « Asclépie »

Depuis le 2 janvier 2017, la maison de santé de Saint Germain a ouvert ses portes et a pris toute sa place dans l'offre de soins de premier recours au service des habitants de notre territoire.

La mise à disposition de ce nouvel équipement, projet phare de l'actuel mandat municipal, n'a pu voir le jour qu'avec la collaboration, et nous le remercions très reconnaissants, des professionnels de santé de la commune et notamment du docteur Maurice PERROT, de Régis BRAT, du docteur Vincent CAVELIER et du docteur Jonathan CHAMBOST.

Ce nouveau bâtiment a été inauguré le 26 janvier 2017 en présence du sous-préfet de Roanne et des présidents de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du département de la Loire, de Roannais agglomération et de nombreux élus locaux.



Depuis son ouverture, de nouveaux professionnels de santé se sont installés, confortant ainsi l'équipe pluridisciplinaire en place. C'est le cas du docteur Olivier TROY, médecin généraliste et de Pauline DELOGES, sage-femme.

Rappelons que tous les professionnels de santé de la commune sont partenaires de cette



maison de santé qui s'étend sur trois sites d'exercices.

Christelle BERGER assure l'accueil, le secrétariat et la coordination de tous les professionnels autour de pratiques coordonnées et partagées au service des patients.



Concernant l'environnement de la structure et de sa possible extension, l'équipe municipale a engagé les études dans le cadre du réaménagement de la place du 8 mai, dans la continuité de la réfection de la rue d'Enfer et de la sécurisation de la sortie du bourg en direction de la route de Vivans.



A noter que les professionnels de santé ont mobilisé des fonds de l'Agence Régionale de Santé pour l'installation de deux nouveaux défibrillateurs cardiaques sur la commune.

3 défibrillateurs sont donc à disposition sur la commune:

- Complexe Sports & Loisirs
- Maison de santé (191 rue de l'Oranger)
- Maison médicale (Place du pigeonier)

Annuaire des professionnels de la Maison de Santé

SITE DU 191 RUE DE L'ORANGER :

Le Secrétariat vous accueille :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h puis de 14h à 17h15 //
et le mercredi de 8h à 12h (fermé le mercredi après-midi)

Tél. : 04 77 63 21 35

(Consultations uniquement sur rdv)

Médecins Généralistes :

Dr Jonathan CHAMBOST
(Médecin du Sport également)
04 77 63 81 72

Dr Olivier TROY
04 77 63 81 74

Médecin du Sport :
Dr Vincent CAVELIER
06 80 13 41 87

Diététicienne-Nutritionniste :
Léonore DUCHEZ
06 60 75 70 81

Orthophoniste :
Anne-Chantal NOIR
04 77 63 81 79

Ostéopathe D.O. :
Anne-Sophie BOYER-CHAMBOST
04 77 63 85 95

Pédicure-Podologue D.E. :
Quentin LEROUSSEAU
04 77 63 81 77

Psychologue Clinicienne :
Yolande BAER-SUBLEN
04 77 63 81 78 ou 06 11 28 77 93

Sage-Femme :
Pauline DELOGES
06 48 49 73 72

SITE LA PLACE DU PIGEONNIER :

Veuillez contacter directement les professionnels souhaités sur les numéros indiqués ci-dessous :

Chirurgien-Dentiste :
Dr Pascal DUBOST
04 77 64 58 40

Infirmiers :
04 77 64 54 11 - 06 81 39 08 66
Philippe DUCREUX
Catherine MARSAY
Jacqueline DEGUEURCE

Kinésithérapeutes
04 77 64 57 46
Régis BRAT
Julien CHAIZE
Alain DURET

SITE DU 100 RUE DE L'ORANGER :

Pharmacie COISSARD
04 77 64 51 92
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h30
14h00 - 19h00
Le samedi matin
8h30 - 12h30

15
SAMU

LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

POMPIERS
18



E S P A C E
Vétérinaire
G E R M A N O I S

En avril 2019, le cabinet vétérinaire de St Germain Lespinasse investira ses nouveaux locaux, l'Espace Vétérinaire Germanois, dans la zone artisanale des Oddins. Ce bâtiment de 400 mètres carrés a été conçu pour améliorer la qualité de service dispensée aux animaux. Un parking ombragé, un large espace d'accueil, trois pôles conseils indépendants, deux salles de consultations, chiens et chats séparés en hospitalisation pour plus de sérénité, tous ces aménagements raviront les animaux de compagnie et leurs propriétaires. Les animaux d'élevage et les chevaux ne seront pas en reste avec un accès dédié par la zone des Oddins, une salle de chirurgie et une hospitalisation pour les veaux, ainsi qu'une barre d'examen pour les chevaux.

La commune aménagera l'accès principal à ce nouvel Espace Vétérinaire depuis la rue Méchin, au niveau de l'entrée actuelle du terrain de foot.





Le premier conseil municipal enfants a été créé en 1979 dans le Bas-Rhin. Maintenant, bon nombre de communes s'intéresse à ces conseils « modernes ». Alors pourquoi à St Germain ?

Tout simplement, car les enfants, nos enfants, occupent une place importante sur la commune et notamment dans de nombreux temps où ils sont en collectivités (écoles, centre de loisirs, associations sportives culturelles et autres...)

Il était, pour l'équipe municipale, sous la direction de Christophe LOPPIN, 1er adjoint au Maire, essentiel d'associer les enfants à la vie quotidienne de Saint Germain.

Le soutien de nos deux écoles était nécessaire. Nous tenons à remercier la collaboration des directrices, Estelle et Fabienne, et féliciter le travail des enseignants, Nathalie et Pascal.

Dans le cadre de leur programme d'enseignement moral et civique, les enseignants ont été les acteurs principaux pour apprendre aux jeunes le déroulement et la faisabilité d'une élection.

D'un point de vue juridique, aucune loi ne vient réglementer la création d'un CME. Sa création relève de plein droit de l'autorité municipale. C'est en collaboration entre les équipes éducatives et la commission jeunesse que nous avons déterminé librement les règles de constitution et de fonctionnement, dans le respect des valeurs de la République.

Le conseil municipal « adultes » par le biais de la commission jeunesse, encadrera les séances plénières avec les enfants.

Nous avons reçu 10 déclarations de candidatures pour 12 postes à pourvoir. Nous remercions très sincèrement les familles qui ont accepté que leur enfant participe à cette élection.

L'élection s'est déroulée en 2 temps en Mairie le vendredi 20 octobre 2017 :



Dépouillement des votes de l'école publique



Dépouillement des votes de l'école privée

Une écharpe tricolore, officialisant une fonction au sein de notre République, a été confiée à chaque enfant élu lors d'une cérémonie d'installation du conseil municipal enfants le 8 novembre 2017.

Compte-rendu du fonctionnement:

Après avoir entendu les idées des conseillers municipaux enfants, trois commissions de travail ont été constituées en fonction des centres d'intérêts et des projets des jeunes :

- « **Notre quotidien** » avec Arthur AUDAY, Rafaël GRIMONPONT et Lünna JAMBON ;
- « **La solidarité et la Santé** » avec Marine CAMPMAS, Maëlys MARTIN et Clarisse PARAGE-JONJON ;
- « **L'environnement et la sécurité** » avec Nina FILLON, Lucas GUERIN, Sévan TAGAND et Gabin VIAILLY.

Chacune des commissions s'est réunie pour travailler sur leurs projets respectifs ainsi que sur le fonctionnement d'un conseil municipal.

En effet, lors des premières rencontres, plein d'enthousiasme et de spontanéité, les jeunes ont proposé une multitude de projets et de demandes, certains plus réalistes que d'autres ! Ils ont rapidement pu comprendre la nécessité de mettre en lien leurs projets avec les investissements (tant au niveau humain que financier) que cela représente.

Ainsi, la commission « notre quotidien » a organisé pour Pâques une chasse aux œufs sur la place Jarlot.

Les jeunes ont présenté les modalités d'organisation et le budget prévisionnel lors d'un conseil municipal où ils ont obtenu l'approbation de tous. Ils ont également sollicité la participation du Comité des Fêtes de Saint Germain, qui a ainsi eu la responsabilité de gérer la buvette lors de cet



événement.

La matinée de Pâques a remporté un franc succès, de nombreux enfants de Saint Germain et des communes voisines ont participé avec joie à cette chasse aux œufs et espèrent que cela sera reconduit les années prochaines !

La commission « La solidarité et la santé » a travaillé sur deux projets distincts.

Le premier consistait à proposer une formation aux premiers secours aux Germanois qui le souhaitaient. Malheureusement, après avoir pris contact avec différents organismes nous avons dû abandonner ce projet qui ne s'avérait pas réalisable. Le second axe de travail s'articule autour de la réalisation de jardins partagés sur la commune et demande encore beaucoup de travail avant que cela puisse se concrétiser.

Quant à elle la commission « L'environnement et la sécurité » réfléchit sur l'aménagement d'un chemin piétonnier sur la commune en valorisant les points forts existants de Saint Germain Lespinasse (notamment les rivotons, les espaces de loisirs et sportifs, les points de vue) et en créant une signalétique ludique et simple, encourageant ainsi les sorties dominicales en famille.

En cette deuxième année d'existence il nous est nécessaire de réajuster certaines questions afin de rendre pérenne le CME et d'organiser de nouvelles élections pour faire face aux départs de certains conseillers (plusieurs jeunes ayant déménagé) et pour inclure les nouveaux élèves ayant effectué leur rentrée scolaire en CM.

Ainsi, l'investissement des conseillers municipaux enfants comme adultes au sein de la commune a des beaux jours devant lui !...

Composition du Conseil Municipal Enfants

Arthur AUDAY
Marine CAMPMAS
Nina FILLON
Rafaël GRIMONPONT
Lucas GUERIN
Lünna JAMBON
Maëlys MARTIN
Clarisse PARAGE JOJON
Sévan TAGAND
Gabin VIAILLY



Animation et convivialité au menu du repas du 12 janvier 2017

Repas des Aînés

Centre Communal d'Action Sociale



Halloween 2017





**Repas du 11 janvier 2018 avec la
visite des élèves des deux écoles pour
une animation exceptionnelle...**



**Des membres du CCAS sont allés
souhaiter un joyeux centième
anniversaire à madame Simone ALEX**





2017

fête des





classes 2018





UNION SPORTIVE FILERIN

Cette année, le club est fier d'avoir obtenu le renouvellement de son label qualité Espoir pour son école de Football, label remis par le Président du District de la Loire, M Thierry Delolme et M Barsotti, Vice Président du District de la Loire en présence des élus locaux ou de leurs représentants et des membres du bureau de la Délégation du Roannais de Football.

Ce label qualité Espoir est décerné au club pour les trois prochaines années. Félicitations à Mickael Viailly et à l'ensemble de nos éducateurs pour leurs investissements personnels

Les U15 ont été champions du Roannais 2^{ème} série poule A, meilleure attaque (66 buts) et meilleure défense (9 buts). Un grand Bravo à leur coach Robert.

Pour cette nouvelle saison, le club engage des équipes dans toutes les catégories de U7 à U18, deux équipes seniors et une en loisir.

MANIFESTATIONS 2018-2019

Concours de Belote le samedi 10 Novembre 2018 à Saint Germain Lespinasse

Arbre de Noel le samedi 8 Décembre 2018 à Saint Romain la Motte

Remise des lots grilles de dindes : vendredi 14 décembre 2018 à 17h00 à Saint Germain

Tournoi Futsal U7-U9 le Jeudi 27 Décembre 2018 à Saint Germain

Tournoi Futsal Seniors le vendredi 4 Janvier 2019 en soirée à Ambierle

Tournoi Futsal U11-U13 le dimanche 6 Janvier 2019 sur la journée à Ambierle

Soirée choucroute le samedi 16 février 2019 à Ambierle

Samedi 2 mars 2019 : Challenge Orange des U15 à la mi-temps du match de l'ASSE contre LILLE avec la sortie du club.

Vendredi 24 mai 2019 en semi-nocturne : Concours de pétanque à Saint Romain à 19h00

Vendredi 14 juin 2019 : Tournoi entreprises à Saint Germain

Samedi 15 Juin 2019 : Tournoi des Loisirs et Challenges à Saint Germain

Dimanche 16 Juin 2019 : Assemblée Générale salle ERA de Saint Romain à 10h00

CONTACTS

Président :	Jean Jacques PERROTON	06-68-64-54-27
Vice-Président :	Gérard CHAVEROCHE	06 86 25 39 82
Secrétaire :	Chantal AVRANCHE	06.10.20.08.51
Trésorière:	Emilie THUMERELLE	06.12.39.91.19
Responsable sportif :	Mickaël VIAILLY	06.19.92.59.77



Association de la jeunesse Germanoise

Le 10 juillet 2018, pour la coupe du monde de Football, le club des jeunes à organisé la retransmission de la demi-finale France-Belgique dans la salle municipale. Cette soirée fut l'occasion d'encourager les Bleus dans une très bonne ambiance. Nous remercions les nombreux participants pour leur présence ainsi que la mairie pour le prêt de la salle et des équipements.

Le dernier weekend de juillet, les membres de l'association ont pu se retrouver pour une après-midi paintball qui s'est poursuivie au camping du lac de Noirétable, la détente et la convivialité étaient au rendez-vous.

Cette année, 5 jeunes nous ont rejoints, si vous êtes majeurs et intéressés, n'hésitez pas à contacter:

Charlotte Bigard 06 51 43 31 83

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

Don de sang

ST GERMAIN LESPINASSE SALLE ERA

MARDI 6 NOVEMBRE 16h-19h

Se munir d'une pièce d'identité et ne pas venir à jeun

dondesang.efs.sante.fr



Association détente et loisirs créatifs

L'association détente et loisirs créatifs vous informe de la reprise de ses activités, depuis le jeudi 13 septembre 2018 de 14 h à 18h à la salle des associations, rue de Verdun à St Germain.

Nous pratiquons la peinture sur porcelaine, sur céramique, sur toile ou sur verre.



Que vous soyez débutants en herbe ou personnes confirmées, venez nous retrouver tous les 15 jours, le jeudi, en alternance avec le club de la bonne humeur. Inscription sur place. Cotisation annuelle de 20 euros.

Contact :

Liliane Bossand 06 11 20 69 40
Marie Macis 06 65 52 52 14



JUDO : cours les mercredis

EVEIL JUDO : de 16h 30 à 17h 30 (> 4 ans)

NINJAS : 17h 30 à 18h 30 (> 7ans)

SAMOURAÏS : 18h 30 à 19h 30 (> 11ans)

ADULTES : cours à 19h30.

Le Judo permet de devenir plus adroit, plus souple, plus fort, mais aussi d'apprendre à respecter les règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

Osez pousser la porte... nous vous accueillerons avec plaisir. Nous vous prêterons un kimono pour faire un essai. Ambiance conviviale garantie!



QI GONG : les lundis de 17h à 18h30

Le cours de Qigong ouvert depuis 2014 a rencontré un succès immédiat ! Basé sur la Médecine Traditionnelle Chinoise, cette pratique millénaire améliore la respiration, la souplesse, la relaxation, la gestion du stress, la vitalité, la mémoire et le sommeil. Il favorise la sérénité et le lâcher prise.

Cours de Taoïsme, de diététique chinoise et médecine taoïste.

AÏKI : les lundis et les jeudis de 19h à 20h30

Depuis 2006, la pratique de l'Aïki, basée sur le Taïso, le Shiatsu, le Do-In, et la méditation, propose un travail énergétique d'harmonisation du Qi et des émotions par le déblocage des méridiens du corps.

Ces cours de Qi Gong et Aïki sont hélas victimes de leur succès et l'inscription se fait en liste d'attente.



Contact : 06.85.36.12.88

Site internet : www.dojo-germanoais.fr



Cours AïKI 2017-2018



INDEPENDANTE GERMANOISE

Nouvelle saison, nouveaux objectifs pour l'Indépendante Germanoise Basket

Après une dernière saison sportive satisfaisante, 3 équipes jeunes en 1/2 finales de championnat, l'ensemble des licencié(e)s a remis le "bleu de chauffe" afin d'inverser la tendance.

La rencontre de basket féminin RBF (NF1) contre Caluire (NF2) a ouvert la saison et conquiert un large public le 24 août dernier.

Le 1er grand rendez-vous a été donné par Jean-Pierre et Franck pour le 2nd stage de cohésion destiné aux catégories U15 et U17 masculins et féminins: les 31 août, 01 et 02 septembre, 26 jeunes ont pu pratiquer VTT, course d'orientation, baby-foot humain, canoé, kayak tout en participant à la vie de groupe. Une très belle réussite qui a mobilisé une quinzaine de bénévoles dont notre chef cuisinier Jean-François.

Place à la reprise du championnat pour les séniors avec des réelles ambitions pour nos 2 équipes fanions: pour l'équipe 1 féminine, remonter en DF3 et pour l'équipe 1 masculine une ascension en DM2. L'équipe 2 féminine évolue en DF4 et la 2 masculine en DM4.

4 équipes séniors, donc, sans oublier l'équipe loisirs féminine dont la pratique sportive est axée sur le basket santé avec un agenda tout aussi rempli.

Chez les jeunes, 12 équipes sont engagées en brassage départemental jusqu'en décembre: U7, U9F, U9M, U11F, U11M, U13F, U13M, U15F, U15M, U17M, U18F, U20M.

L'équipe sport adapté, créée en octobre 2014, compte aujourd'hui 8 jeunes porteurs de handicap, encadrée par Agnès et Delphine. Des jeunes licenciés les accompagnent dans ce moment d'échange et de partage. Notre mission: développer le lien social et le basket santé à travers la pratique du sport. Vous pourrez prochainement découvrir cette équipe, en novembre, dans le magazine "Parlons Sport" en Roannais.

Au total, 165 licenciés, 22 entraîneurs/encadrants, un comité directeur et une commission animation qui relayent les valeurs du club: respect, esprit sportif et collectif, épanouissement et convivialité.

Les dirigeants réitèrent leurs encouragements à toutes les équipes jeunes qui pourront, en janvier 2019, partir à la conquête de titres collectifs.

A noter dans vos agendas les samedis 16 et dimanche 17 mars 2019 avec l'organisation du 1er salon des brasseurs artisanaux: "Le Cercle des Brasseurs" où nous vous attendons très nombreux.

Vous pouvez retrouver toutes les informations du club sur:

-> internet: site indépendante germanoise

-> facebook: page indépendante germanoise

et nous contacter à l'adresse: igbsgl@gmail.com ou au 06 20 40 98 21



Comité des fêtes

Président: Christophe Fréchet
Vice président : Samuel Tartarin
Secrétaire : Emilie Mure
Secrétaire adjointe : Marie Macis
Trésorier : Sylvain Dumont
Trésorier adjoint : Michel Morel

Activités : Janvier Loto

Février : Assemblée générale



Mai : brocante avec ventes d'andouillettes

Mai : loto de la fête des mères

Juillet : fête du 14 juillet (repas et feu d'artifice)

Septembre : fête patronale avec concours de pétanque le samedi et vente de tripes, sur place ou à emporter, le dimanche.

Bonne ambiance, les bénévoles aimeraient que d'autres personnes viennent étoffer le groupe et que les Germanois se motivent pour participer aux manifestations organisées.





Belle rentrée à la MFR avec 240 élèves de la 4ème au BTS commerce et 10 jeunes agriculteurs en formation adulte. 38 salariés accompagnent les jeunes à la réussite avec 93% de réussite aux examens de juin 2018.



Le 9 Décembre 2018 Marche de Noël

Inscription et départ à partir de 8h30 : MFR de St Germain 417 rte des Athiauds

Circuits de 5 – 12 et 17km –
Café offert au départ –
Ravitaillements sur les circuits
et Repas inclus à l'arrivée

Gratuit pour les moins de 10 ans

Nombreuses animations pour petits et grands organisées par les associations, commerces et écoles de la commune

Informations : 04.77.64.50.07

marcheduterroir42@gmail.com



Association BoogieWooGuillaume

L'Association BoogieWooGuillaume est née en 2014 après le décès de Guillaume Perrot, à l'âge de 26 ans, soigné pendant 2 ans pour un ostéosarcome.

Pianiste, il avait rêvé organiser un concert au théâtre de Roanne en faveur de la recherche sur sa maladie. Malheureusement, ses forces déclinant, le concert n'avait pu aboutir. Nous, ses parents, sa famille et des amis avons repris le flambeau par l'intermédiaire de cette association et déjà organisé quatre concerts avec Fabrice EULRY pianiste renommé, ami et professeur de Guillaume et un avec Let's Goldman groupe stéphanois qu'il avait fondé avec ses amis étudiants. Tous les bénéfices sont allés à l'association Info Sarcomes pour la recherche sur ces maladies.

En septembre 2017 Fabrice EULRY nous a proposé sa venue avec l'Orchestre Philharmonique de Karkiv (Ukraine) et ses 40 musiciens pour un concert à saint Germain Lespinasse. La municipalité a tout de suite accepté et nous avons pu organiser ce magnifique concert le 11 mars 2018.



Cinquante bénévoles du village nous ont aidé à transformer la salle de Basket en salle de spectacle avec le podium de Roanne Agglo, préparer les repas, organiser l'accueil et les parkings. 500 personnes ont pu assister à ce concert malgré un orage très violent au moment de l'ouverture des portes. Les musiciens ont pu coucher le dimanche soir à la maison familiale des Athiauds. Tous ont apprécié l'accueil chaleureux et amical de notre village. Le lundi, grâce à la municipalité et au conseil départemental, l'orchestre a pu faire une initiation à la musique classique à 650 enfants des écoles primaires de la côte roannaise. Pendant 1 heure ils ont pu apprécier des extraits de Carmen, le barbier de Seville, la valse des fleurs ...

Nous remercions de tout cœur la municipalité et tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ce Concert exceptionnel pour le village. Nous avons pu donner un chèque de 4000€ à l'association Info Sarcomes pour poursuivre la recherche dans les traitements de ces maladies, particulièrement difficiles à soigner et touchant les jeunes de 15 à 25 ans.

Pour en savoir plus sur cette association : www.infosarcomes.org





COUNTRY COTE ROANNAISE

Présente sur la commune depuis 2012, l'association COUNTRY COTE ROANNAISE a repris sa

vitesse de croisière pour la saison 2018-2019 avec ses 3 cours de danses en ligne Country selon les niveaux de débutants à intermédiaires.



NOUVEAUTE

Cette saison avec la mise en place d'une nouvelle activité de danses en ligne (latino – Disco – musette) pour participer à vos soirées festives sans rester assis ...

Tous les cours se déroulent d'une manière générale à la salle ERA, tous les lundis et mercredis, renseignements sur place, par téléphone ou mail.

COUNTRY COTE ROANNAISE organise son bal Country à la salle E.R.A une fois par an en Mars (le 31 mars pour 2019), Et, en fin d'année, un repas suivi de toutes danses (le 1 décembre 2018) sur réservations uniquement.

Sur demande, COUNTRY COTE ROANNAISE se produit aussi en démonstrations pour les fêtes et organisations diverses ainsi qu'en maison de retraite afin d'apporter un peu de baume au cœur de nos aînés.

Renseignements :

Renée Demurger Présidente au 06 12 30 37 95

countrycoteronnaise@gmail.com

<http://country.coteronnaise.over-blog.com>



LECTURE POUR TOUS

Depuis 1998 nous sommes une association subventionnée par la mairie. Nous dépendons de la médiathèque départementale de Neulise qui nous fournit les livres. Tous les mois une navette dépose les réservations des lecteurs et autres documents. Nous nous rendons à Neulise trois fois par an pour échanger environ 500 ouvrages à chaque visite. Nous possédons aussi des livres et documents (achats ou dons).

Nous proposons à nos lecteurs :

Adultes : romans, policiers, documentaires.

Jeunes et enfants : romans, documentaires, B D, albums enfants.

Depuis peu nous avons à la disposition des lecteurs, des DVD adultes et enfants.

Nous disposons aussi d'objets d'animation : raconte tapis et kamishibai que nous présentons dans les écoles, la crèche et le relais d'assistantes maternelles. Nous accueillons les enfants de la crèche par petits groupes pour leur faire découvrir la lecture et le plaisir de toucher un livre.

Chacun peut avoir accès au portail numérique de la médiathèque départementale (musique, vidéo, presse...) sur simple inscription gratuite auprès de la bibliothèque.

Nous sommes ouverts les

Mardis de 16H30 à 18H

Vendredis de 16H30 à 18H

Samedis de 10H à 11H





LA BOULE GERMANOISE

Société créée en 1967, son siège se situait à l'Hôtel du Lion d'Or et son président était Monsieur Jean CHAPON.

Nous comptons cette saison 6 licenciés FFFB et 12 membres honoraires, lesquels ont participé activement aux divers concours organisés sur la Côte Roannaise, sur Roanne et ses environs avec des résultats plus ou moins positifs, mais surtout dans la bonne humeur et le fair-play, unanimement reconnus par les sociétés qui nous recevaient.



Nous organisons également 3 concours sur nos jeux situés au groupe scolaire avec une bonne participation des sociétés extérieures :

- 1 concours en doublettes mixtes dit "challenge de l'amitié" avec pour vainqueur 1 équipe de St Alban les Eaux
 - 1 concours en doublettes dit "coupe les frangines" remporté par 1 équipe de St André d'Apchon
 - 1 concours en quadrettes dit "challenge Lombard" gagné par le Gazelec de St Etienne
- Pour la saison à venir, nous repartirons sur de mêmes bases :
- samedi 6 juillet : doublettes mixtes
 - samedi 27 juillet : doublettes "coupe les frangines"
 - samedi 10 août : quadrettes "Lombard"

D'avril à octobre, nous nous entraînons le vendredi à partir de 18h et serons ravis d'accueillir de nouveaux participants aguerris ou novices. La Société remercie ses sponsors Bar restaurant Les Frangines, siège du club, SARL MDR Multiservices à Mably, Mattana maçonnerie à St Germain Lespinasse pour l'achat de polos et coupevents ainsi que leur participation aux divers concours.

Président: YvesDEYRAT
Trésorier: Christian POMMIER
Secrétaire: Patrick BALLANDRAS



L'union des Commerçants, Artisans et Entrepreneurs de St-Germain-Lespinasse (UCAE) représente l'ensemble des entreprises de la commune. Cette association a pour objet de promouvoir les commerces et les entreprises locales en proposant une dynamique commerciale au sein du village et alentours.

Pour ce faire, l'association édite pour la première fois en novembre 2018 une plaquette (sous la forme d'un beau dépliant 3 volets tout en couleur) intitulé "Mémo Pratique".



Le but de cette plaquette est double :

- fournir des informations pratiques à la population concernée (informations utiles sur la vie locale, numéros d'urgence, bref des informations à toujours garder à portée de main)...
- offrir aux entreprises de St-Germain-Lespinasse un moyen de communication pour faire connaître leur entreprise, leur domaine d'activité, leur savoir-faire, leur expérience, leurs produits et leurs services...

Imprimée sur un papier épais, tout en couleur, cette plaquette a vocation à être conservée par les familles qui pourront, selon leurs besoins, y retrouver rapidement les coordonnées des entreprises de leur choix. Cette plaquette sera mise à jour tous les 2/3 ans environ.





Association de Parents d'élèves de l'École Publique

160 Rue des Écoles 42640 Saint Germain Lespinasse

Contact : lesecoliersgermanois@gmail.com

FaceBook : [lesecoliersgermanois](https://www.facebook.com/lesecoliersgermanois)

L'Association de Parents d'Élèves... c'est quoi ?

→ Une association loi 1901 composée de parents bénévoles

→ L'A.P.E. (qui a pris le relais du Sou des Écoles en 2015) a fêté sa troisième année de fonctionnement et le bilan est plus que jamais positif !!!

La nouvelle année scolaire est maintenant lancée, et les projets (anciens et nouveaux) fleurissent...

Ça sert à quoi ?

→ Constituer un lien entre les parents d'élèves de l'école

→ Soutenir et financer les projets menés par l'équipe enseignante pour tous les élèves de l'école (de la maternelle au CM2) : sorties de fin d'année, classes-découvertes, achats de matériel/livres, abonnements, rencontres sportives...

Comment ?

→ En organisant différentes manifestations, ventes... :

- * les photos de classes,
- * le Marché de Noël (samedi 24 novembre 2018),
- * des ventes de pizzas/cakes/brioches,
- * des tombolas,
- * la kermesse/fête de l'école (vendredi 28 juin 2019)



Marché de Noël 2017



**CLUB
DE LA
BONNE
HUMEUR**

Le club de la Bonne Humeur a été créé en 1976 dans le but de se rencontrer entre seniors.

Il fonctionne le jeudi après-midi tous les 15 jours.

Les adhérents se retrouvent ce jour là pour participer à des jeux de société (belote, scrabble, etc).

Il fonctionne également le lundi après-midi tous les 15 jours en ateliers de travail manuel (tricot, crochet, etc).

Certains tricots sont destinés à l'association « Louange » du Pontet afin d'habiller les prématurés.

Tous ces après-midi se passent dans la bonne



humeur, autour d'un café ou d'un thé bu ensemble (de 14h à 18h).

Nous fêtons aussi Noël et les anniversaires de chacun.

Les personnes désirant rejoindre le club peuvent contacter au 06 20 25 48 60 le Président, Mr Didier Masson.





L'Harmonie de Saint Germain est composée de 3 ensembles musicaux :

- L'Orchestre d'Harmonie
- La Batucada
- La Banda

Nous nous adaptons à chaque demande et pouvons réaliser des défilés de fêtes de classes, des fêtes patronales, des moments défilés de circonstances et des concerts.

Nous sommes intervenus à de nombreuses fois à la Chorale de Roanne (dont Bercy pour le titre en 2007), pour le Téléthon à Roanne, pour le 8 décembre à Roanne et à Villerest, pour le festival Roanne Table Ouverte...

Concernant nos concerts, nous avons réalisé de grands spectacles : concert Rock avec le groupe Akcouna en 2014, concert avec Michel FUGAIN en 2016 et ce 20 octobre 2018 représentation avec nos amis du Réveil Bourboulieu.

Soyez curieux, venez nous rencontrer, pour le plaisir de la musique !



U.S.F. (Union Sportive Filerin) Jean Jacques PERROTON usf-563814@irafoot.org	06.68.64.54.27
Indépendante Germanoise (Basket) Jérôme BRUN jeromebrun@neuf.fr	06.21.23.87.45
Judo Club David BOUTIER dojo.germanois@gmail.com	06.87.65.66.75
Boule Germanoise Yves DEYRAT deyrat.yves@orange.fr	06.72.33.93.48
Harmonie Geoffroy LUTZ geoffroy.lutz@laposte.net	06.10.65.15.99
Lecture pour Tous Marie Emilienne PUZIO lecturepourtous@laposte.net	04.77.64.59.36
Association Persigny Michel DE LA TOUR DU PIN	04.77.64.52.44
F.N.A.C.A. Jean BESSON	04.77.66.69.22
Détente et Loisirs créatifs Liliane BOSSAND l.bossand42@bbox.fr	06.11.20.69.40
Club de la Bonne Humeur Didier MASSON dilimasson@orange.fr	06.20.25.48.60
Familles Rurales Jean Claude ZUCCHIATTI zucchiatti.jean-claude@neuf.fr	07.80.41.17.84
Nature Enfantine Angélique MARGERIT Angelique.margerit@net.mcdonalds.fr	06.75.53.67.61
A.P.E.L. Magalie DEMULSAND magaliedemulsand@gmail.com	06.03.30.54.55
D'Arthur à Zoé Gaëlle VILLENEUVE gaelle.villeneuve@hotmail.fr	06.07.68.82.09
Les Écoliers Germanois Frédérique GRIMONPONT lesecoliersgermanois@gmail.com	06.03.45.86.17
Comité des Fêtes Monsieur Christophe FRECHET christophe.frechet67@gmail.com	06.86.77.06.36
Country Côte Roannaise Renée DEMURGER renee.demurger@yahoo.fr	06.12.30.37.95
Association Jeunesse Germanoise Alexis MOUTTET alexismo2311@gmail.com	06.01.27.85.10
UCAE Philippe BIGARD bigarreau42@free.fr ; th-s@orange.fr ;	06.51.40.47.10
Gym Germanoise Chantal DEVEAUX rpuzio@orange.fr	

Annuaire



Ecole privée **SAINTE MARGUERITE**

L'école compte 4 classes:

TPS-PS-MS (Mme CHEVALIER Virginie et Agnès);
GS-CP (Mme SAVARD Sandrine et Nathalie);
CE1-CE (Mme ZUCCHIATTI/MARTIN Fabienne et
DUBOST Alexandra + 1 AVS Laurence);
CM1-CM2 (M. MILLET Pascal et 1 AVS Pascale) et
92 élèves cette année.

L'Ecole s'est engagée dans un projet pédagogique sur 3 ans : « L'Art sous toutes ses formes. » Cette année 2018-2019, le projet est en lien avec les préconisations ministérielles concernant les chorales et orchestres à l'école : c'est une Comédie musicale sur la protection de la nature. Elle sera présentée aux familles le vendredi 24 mai 2019. L'Ecole poursuit son travail avec le numérique (utilisation des tablettes à des fins pédagogiques : lecture et mathématiques (ROLL et ROMA), recherches...)

Un petit journal de l'école va être édité par trimestre et sera réalisé par les enfants de toutes les classes. L'école poursuit son partenariat avec le CERFOP afin de préparer les élèves aux examens de CAMBRIDGE (niveau PRE A1). L'an dernier, il y a eu 4 lauréats.

Toute l'école a partagé un petit déjeuner anglais dans le cadre de la semaine du goût début octobre. Une classe découverte pour les CE-CM est prévue les 20,21 et 22 mars 2019 dans le Val de Loire : au programme : Le Château de Chambord, le zoo de Beauval et le Clos Lucé.

Pour tout renseignement sur l'école ou inscription, contacter :
La directrice Mme ZUCCHIATTI / MARTIN Fabienne
au 04.77.64.55.95 ou 06.10.01.50.62
Mail : ecole.stemarguerite@gmail.com



Groupe scolaire **Ecole publique**

Cette année, à l'école publique, la rentrée des classes s'est faite en chansons. Les élèves de primaire (du CP au CM2) ont reconstitué la chorale d'école de l'année précédente et ont interprété quelques chansons de leur répertoire pour accueillir les nouveaux élèves.

L'école compte cette année 112 élèves. L'équipe enseignante est constituée de Mme Lutz Delphine (TPS, PS, MS), Mme Lacabanne Stéphanie (MS, GS), la directrice, Mme Lutz Estelle (CP /CE1) complétée le jeudi par Mme Thivend Manon, Mme Faure Fabienne (CE1/CE2) et Mme Formé Nathalie (CM1/CM2).

Depuis octobre, l'équipe a connu quelques changements. La directrice, Mme Lutz Estelle a été nommée professeur remplaçante en mathématiques en « mission inter-degré » pour l'année scolaire. Elle est donc remplacée dans sa classe par Mme Gaudard Sylvette et c'est Mme Formé qui assure la direction.



Equipe enseignante
(rentrée 2017)

Naissances

Adrien BESSON né le 1 janvier 2016
 Gabriel MUCHA né le 17 mars 2016
 Louise Bernadette MARC née le 2 septembre 2016
 Louis Jacques MOREAU né le 19 octobre 2016
 Emma BOURNEZ née le 17 décembre 2016
 Romane Gabrielle LAFAY née le 28 décembre 2016

Mariages

Mayeul de la TOUR du PIN et Sophie
 CHASSAIGNE le 13 mai 2016

Virgile TRIOMPHE et Mélodie MACHECOURT
 le 14 mai 2016

Christophe MONACHON et Carole BERGER
 le 20 août 2016

Yvan BARGE et Mathilde MARNAT le 27 août 2016

Eric PUSCEDDU et Stéphanie DEPRÉ
 le 17 septembre 2016

Décès et transcriptions de décès

Paul CARTAL le 2 janvier 2016

Aimée CHAUCESSE veuve CHAVEROCHE
 le 14 janvier 2016

Jean CHARPENET le 15 janvier 2016

Marcel BAILLY le 22 mai 2016

Louise MARC le 2 septembre 2016

Didier MARTIN le 27 juillet 2016

Francine DALLERY veuve POMMIER
 le 13 novembre 2016

Georgette BAUDOT veuve CAMERLENGHI
 le 5 décembre 2016

André GITENET le 31 décembre 2016

Naissances

Astrid Lucie CARRIE née le 11 janvier 2017
 Elise Marie RAQUIN née le 23 janvier 2017
 Lina Marie LABOURBE née le 14 février 2017
 Maxens ROULLET né le 22 mars 2017
 Noa GIPON né le 25 avril 2017
 Amélia RICETTI née le 30 avril 2017
 Louise ROLLET née le 7 juin 2017
 Louka Pablo Timéo TOSOLINI né le 9 juillet 2017
 Kaïss ENTEM DANJOUX né le 7 août 2017
 Livio PATARD né 20 août 2017
 Léon Markus MENAT né le 20 septembre 2017
 Léana CHARNAY née 28 septembre 2017
 Tony BOUSSARD né le 3 octobre 2017
 Malya BAAZIZ née le 23 octobre 2017

Mariages

Pierre CHAMUSSY et Nathanaël BLANCHET
 le 8 juillet 2017

Eric PERRET et Amandine QUIBIER
 le 22 juillet 2017

Joseph GACON et Marie-Caroline CUISSET
 le 19 août 2017

Clément DEVIGNOT et Lolita NAZARET
 le 26 août 2017

Décès et transcriptions de décès

Pierre DANIÈRE le 21 janvier 2017

Joëlle CARRÉ épouse BIGARD le 16 mars 2017

Marc BERTHELIER le 15 mai 2017

Noël BUSSET le 19 mai 2017

Bernadette CARQUE veuve COULPIER
 le 22 juin 2017

Hubert DURIS le 10 septembre 2017

Luigi PUSCEDDU le 21 octobre 2017

Patrick CHARRIERE le 1^{er} novembre 2017

Céline PÉLIN veuve MICLOT le 28 novembre 2017

Fosca FOCHETTI veuve BIANCHI
 le 19 décembre 2017

Hommage

Jean-Jacques RIVAT

Maire de Saint Germain de 1989 à 2001

Jean-Jacques RIVAT, décédé le 31 mars 2017, a été d'emblée élu Maire ce qui lui a sans doute permis de poser un regard neuf sur les perspectives de développement de la collectivité, réélu en 1995, il se retire de la vie municipale en 2001.

Le recul du temps permet aujourd'hui de poser un regard objectif et de comprendre le sens et la pertinence du travail qu'il a engagé et qui sert, encore aujourd'hui, de ligne directrice à l'action municipale.

Il est manifeste que ces vingt dernières années ont vu l'aboutissement de projets d'aménagements et d'équipements dont la commune avait besoin et qui ont été initiés lors de son engagement municipal.

Dès les années 90, confronté au projet de déviation de la route nationale 7, il défendra ardemment l'idée ô combien lourde de sens pour sauvegarder notre tissu commercial, de pouvoir conserver, à côté de l'échangeur central, les accès par le nord et la sortie au sud. L'Etat finira par lui donner gain de cause et depuis près de 25 ans, grâce à ce formidable atout, nous pouvons développer et consolider notre offre commerciale et de services.

En ce même début de mandat, il a posé le problème de l'hébergement des personnes âgées et proposé la construction de logements adaptés ce qui deviendra notre résidence Marguerite.

Jean-Jacques RIVAT voudra donner un cœur de village à Saint Germain en ouvrant les espaces tout en aménageant les abords de l'ancienne route nationale. Par l'acquisition d'une propriété et la mise en valeur d'un pigeonnier, qui depuis est devenu un peu l'emblème de notre village, il favorisera la création d'une maison médicale et lancera ainsi un nouvel axe de développement de la commune par les professions de santé.

Soucieux de préserver et de mettre en valeur le patrimoine de la commune, après avoir travaillé à mettre en valeur le lavoir et avant de s'intéresser aux « riottons », Jean-Jacques RIVAT proposera dès 1993 de lancer les études de restauration et de sauvegarde de notre église. C'est ainsi qu'un architecte sera sélectionné et que le dossier verra

sa concrétisation sous le mandat suivant avec une restauration complète de l'édifice.

L'implantation récente d'une importante entreprise sur la zone artisanale des Oddins, nous confirme si besoin en était la perspicacité de l'équipe municipale d'alors qui



en 1997 lançait une opération d'acquisition et d'aménagement d'une zone artisanale.

Il avait aussi une vision avant-gardiste concernant le contrôle du développement urbanistique avec cette cohérence qu'il prônait de limitation à un développement concentrique du bourg, il initiait la construction d'une nouvelle station d'épuration dans les années 2000 nous libérant ainsi de beaucoup des contraintes qui pèsent actuellement sur nombre de communes.

Soucieux de répondre aux attentes du milieu associatif, il a engagé en 2000 son équipe municipale à choisir un architecte pour la construction d'une salle de sport et là aussi c'est dans cette continuité que le complexe « sports & loisirs » a été réalisé et mis en service en 2006.

Très attaché au monde agricole, nous pouvons dire que Jean-Jacques RIVAT a participé à creuser le sillon et semer avec cohérence les projets que nous prenons soin aujourd'hui de faire grandir et de préserver. Grâce à la dynamique qu'il a su impulser, notre commune a pris un virage qui lui permet aujourd'hui d'être tout simplement une commune qui compte.

Témoignage de son indéfectible attachement à notre commune, il a choisi de venir reposer dans cette terre Germanoise, entouré de celles et ceux dont il a partagé les bonheurs et les peines.



Jean-Jacques Rivat aux côtés de Jean Auroux et Dominique Fruleux lors de l'inauguration de la résidence Marguerite le 7 juin 1997

Album souvenir



Cahier du centenaire





Quelques repaires historiques

11 novembre 1918, depuis 1568 jours la guerre a entraîné la mort de 1 400 000 soldats Français sur les 7 900 000 mobilisés et 4 266 000 sont revenus blessés. A Saint Germain Lespinasse, 49 soldats sont décédés ; le plus jeune avait tout juste 20 ans.

Quatre années plus tôt, le 28 juin 1914 à Sarajevo, l'assassinat de l'héritier de l'empire Austro-Hongrois par un étudiant serbe fait la une des journaux, mais cet événement, dans les Balkans, paraît lointain.

23 juillet, l'Autriche-Hongrie adresse un ultimatum à la Serbie et avec le soutien de l'Allemagne lui déclare la guerre. Par un jeu d'alliances, la quasi-totalité des continents va y prendre part. Le 28 juillet marque le début du pire conflit que le monde ait connu.

En France l'assassinat du pacifiste Jean Jaurès le 31 juillet entraîne un mouvement d'union des forces politiques de tous bords et la préparation à la guerre.

Samedi 1 août 1918, il fait très chaud, quand vers 17h le clocher de Saint Germain Lespinasse fait retentir un sinistre tocsin. La vie du village se fige. Les moissons s'arrêtent. C'est la MOBILISATION GÉNÉRALE. L'ordre est affiché aux murs et confirmé par le tambour du garde champêtre. La surprise est particulièrement forte dans cette région rurale et la population affiche une profonde stupéfaction. Parti d'une étincelle, le brasier va se propager à toute l'Europe par le jeu des alliances et des traités.

Toutes les batailles livrées entre le 8 et 24 août se soldent par des désastres et le 22 août sera le jour le plus meurtrier de l'Histoire de France. Ce jour-là les Français enregistrent 75 000 morts sur un front de 400 kilomètres. C'est la Bataille des Frontières.

La Bataille de la Marne du 6 au 11 septembre 1914 permet aux Français et aux Anglais d'arrêter la progression des Allemands et le front se déplace vers les côtes de la Manche. Les armées allemandes qui battent en retraite vont s'enterrer dans des tranchées. Les Français feront de même.

22 avril 1915, lors de l'attaque de soldats Français et Canadiens, près d'Ypres, les Allemands utilisent pour la première fois, un gaz moutarde. Des centaines de soldats mourront étouffés et des milliers demeureront handicapés à vie.

7 mai 1915, le paquebot Lusitania en provenance de New York est coulé par un sous-marin allemand : 1200 personnes périssent au large de l'Irlande. Ce drame est présenté comme

SOUVENEZ-VOUS DE CEUX QUI

Benoît TIXIER

Célibataire, cultivateur chez ses parents à St-Germain. Il est déclaré tué à l'ennemi le 19 août 1914 à Wittersdorff dans le Haut-Rhin à l'âge de 23 ans.

Eugène COMBRIS

Célibataire, chiffonnier, domicilié avec son père, sa belle-mère et ses trois frères, route nationale dans le bourg de St-Germain. Il est mort à la côte des Genêts (Vosges) le 22 août 1914 à l'âge de 24 ans.

Louis Marie CHARPENET

Célibataire, ouvrier agricole domicilié au bourg, rue de la Gare. Il est porté disparu à Badonvilliers (Meurthe et Moselle) le 24 août 1914 à l'âge de 22 ans.

Claude GRANGER

Cultivateur. Il a été tué à l'ennemi le 26 août 1914 à Dompain, dans les Vosges à l'âge de 27 ans. Il repose à Saint-Dié, dans la nécropole nationale les Tiges.

Auguste ROUGON

Il était pupille du Rhône. Célibataire, ouvrier agricole à St-Germain. Il est mort à Brouderdoff, près de Sarrebourg (Lorraine) le 26 août 1914 à l'âge de 21 ans. Il est inhumé dans l'ossuaire, n°1, de la Nécropole Nationale de « Brouderdoff » (Moselle).

Jean CLEMENT

Tué à l'ennemi le 30 août 1914 à Taintrux, dans les Vosges à l'âge de 29 ans. Il est inhumé à St-Germain.

François de la TOUR du PIN

Tué à l'ennemi le 7 septembre 1914 à l'âge de 36 ans à Fosse-Martin, dans l'Oise. Il est inhumé dans le carré militaire du cimetière communal de Brégy, dans l'Oise.

Boniface Louis RAYNAUD

Il est mort le 12 septembre 1914 à Souplets en Seine et Marne à l'âge de 29 ans.

Jean-Baptiste THIVENT

Ouvrier agricole. Il est mort à Vingré (Aisne) le 16 septembre 1914, à l'âge de 31 ans. Il est inhumé dans la Nécropole Nationale de Crouy.

Claude Marie JACQUET

Cultivateur, il est tué en service le 17 septembre 1914 à l'âge de 22 ans à Saint-Médard près de Soissons. Il est inhumé à Amblény, dans l'Aisne, dans la nécropole nationale Bois Rocher.

François Ferdinand FORGE

Charcutier au bourg de St-Germain, il est tué le 28 septembre 1914, au bois du Géréchamp, à Bouconville, dans la Meuse à l'âge de 32 ans.

Claude Marie ROLLAND

Cultivateur, il a été tué à l'ennemi le 6 novembre 1914 aux Loges, commune de Beuvraignes, dans la Somme à l'âge de 34 ans. Il est inhumé dans le carré militaire de St-Germain.

Benoît PERRIN

Cultivateur, il est mort des suites de maladie (fièvre typhoïde) le 6 janvier 1915 à l'hôpital militaire du camp de Châlons, dans la Marne à l'âge de 36 ans.

SONT MORTS POUR LA PATRIE

Jean-Marie PIGNAUD

Il exerçait la profession de boucher. Il est décédé à Toulouse, le 7 avril 1915, des suites de maladie contractée sur le front à l'âge de 39 ans.

Jean GRANGER

Il était cultivateur résidant à Saint-Germain. Jean a été tué à l'ennemi le 5 mai 1915 à Flirey (Meurthe-et-Moselle) à l'âge de 32 ans.

Roger BOUSSAND

Il était étudiant et célibataire. Il a été tué à l'ennemi dans la forêt d'Apremont, dans la Meuse le 11 mai 1915 à l'âge de 21 ans.

Julien MOLETTE

Tailleur de pierre, il est mort le 11 mai 1915 à Neuville-Saint-Vaast (Pas-de-Calais) des suites de blessures reçues devant l'ennemi à l'âge de 23 ans.

Victor BERGER

Célibataire, pupille du Rhône, boulanger à Saint-Germain. Il est tué à l'ennemi au Bois le Prêtre (Meurthe et Moselle) le 28 mai 1915. à l'âge de 23 ans. Il est inhumé au cimetière national de Flirey, Meurthe-et-Moselle.

Paul René BUTTIN

Il était pupille du Rhône placé à St-Germain, il a été tué à l'ennemi le 24 juin 1915 devant Souchez, dans le Pas-de-Calais (deuxième bataille d'Artois) à l'âge de 20 ans.

Pierre DUVERGER

Cultivateur, célibataire, François a été tué à l'ennemi le 27 juin 1915 Notre-Dame de Lorette, près de Souchez dans le Pas-de-Calais à l'âge 23 ans. Il est inhumé au cimetière de Saint-Germain-Lespinasse.

Claude GONTARD

Cultivateur, marié le 25 avril 1914, mobilisé le 1er août 1914, il est mort de ses blessures sur le champ de bataille à Vého, Meurthe et-Moselle, le 16 juillet 1915 à l'âge de 27 ans.

Michel Philippe AUCLAIR

Célibataire, ouvrier agricole au lieu-dit Beauregard, il est mort à Barrenkopf (Alsace) le 8 octobre 1915, à l'âge de 20 ans. Il est inhumé à Orbey (Haut-Rhin) dans la nécropole nationale « Le Wettstein ».

Alexandre ESCALIER

Il était pupille du Rhône et son tuteur était Laurent Cherpin de Saint-Germain. Il est tué à l'ennemi le 11 octobre 1915, porté disparu à Souchez, dans le Pas-de-Calais à l'âge de 20 ans.

Jean François GOURLIER

Étudiant en droit, il a été tué à l'ennemi le 15 octobre 1915 à Souchez, dans le Pas-de-Calais à l'âge de 21 ans.

Jean Joannès GALLET

Domestique aux Gayets, en 1911 il est porté disparu le 1er janvier 1916 lors des combats de Hartmannvillerkoff, dans le Haut-Rhin à l'âge de 23 ans.

Laurent RANVIER

Cultivateur, il est mort le 12 mars 1916 à Verdun, dans la Meuse, des suites de ses blessures de guerre à l'âge de 22 ans. Il est inhumé à St-Germain.

un crime de guerre aux États-Unis et va devenir un argument majeur dans la mobilisation américaine contre l'Allemagne.

Le 21 février 2016, la bataille de Verdun s'engage sous un déluge de feu et d'acier, un million d'obus allemands vont tomber en 24 heures sur un front de quelques kilomètres. Végétation et forêts sont totalement déchiquetées et font place à un paysage lunaire. Les pertes françaises sont énormes, mais bien que les positions françaises soient dévastées, des soldats souvent sans officiers résistent avec courage et abnégation et infligent de terribles pertes aux Allemands qui progressent avec difficulté sur une terre dévastée. La bataille va s'enliser et le massacre durer encore 10 interminables mois pendant lesquels ne règnent plus que barbarie, sauvagerie, gaz de combat, bombardements, la terreur des lance-flammes pour un gain de terrain totalement nul des deux côtés. Le 18 décembre 1916 marque la fin de cet affrontement inhumain, une gigantesque boucherie pour rien.

Du juillet à novembre 1916, l'armée française et son alliée britannique ont lancé une offensive sur le front allemand au nord de Paris. C'est la Bataille de la Somme. C'est la plus grande bataille de la Grande Guerre, elle cause plus d'un million de pertes en 4 mois et demi.

Depuis janvier 1917, dans l'Atlantique, les Allemands ont réenclenché une guerre sous-marine à outrance. Des navires marchands américains sont visés, entraînant le congrès à voter l'entrée en guerre des États Unis le 6 avril 1917.

Le 16 avril 1917, l'armée française lance une grande offensive en Picardie dans le secteur du Chemin des Dames, les combats sont sanglants et l'offensive échoue avec des pertes énormes. 30 000 soldats français meurent "pour rien". Les premières mutineries apparaissent dans l'armée française, des unités complètes refusent de monter au front et des dizaines de poilus sont alors condamnés à mort : 75 furent exécutés.

Le 7 novembre 1917 éclate une révolution en Russie et les Bolchéviques négocient un armistice séparé avec les Empires Centraux. L'Allemagne peut concentrer ses forces sur le front ouest.

En mars 1918, les Allemands concentrent leurs efforts sur le front français, Paris est exposé aux bombardements des canons à longue portée. Un de ces canons fut baptisé la "Grosse Bertha" par les Parisiens et était capable de bombarder la capitale à 120km de distance.

Le 15 juillet 1918, les Allemands lancent plusieurs offensives en Picardie et en Champagne pour rompre le front avant l'arrivée des Américains. Les bombardements sont d'une extrême violence. Ils sont arrêtés près de Reims, la contre-offensive française surprend les troupes allemandes et grâce aux 2500 chars de combat modernes utilisés, les alliés vont faire la différence et regagner les kilomètres perdus.

A partir de cette date, la guerre bascule définitivement en faveur des forces alliées et se termine par une victoire décisive le 8 août 1918. Le 9 novembre 1918, l'empereur allemand Guillaume II abdique et le lundi 11 novembre l'état major allemand accepte la fin des combats et signe l'armistice à 6 heures du matin dans la clairière de Rethondes en forêt de Compiègne.

Au front, les clairons sonnent le « Cessez-le-feu » et Français et Allemands peuvent se regarder sans s'entretuer. Dans toutes les villes et bourgades de France, des fêtes s'organisent et des drapeaux sont installés partout. Les cloches de la victoire sonnent mais ne font pas oublier les deuils et l'ampleur des sacrifices réalisés au cours de ces quatre années de guerre.



Un **monument aux morts** est érigé dans chaque commune, quelques années après la guerre de 14-18 afin d'honorer les morts aux combats. Il est le signe d'un deuil d'ampleur nationale. La France perpétue ainsi le souvenir de ses enfants morts pour Elle.

Ce monument qui doit permettre le **d e v o i r** de mémoire, le recueillement et l'enseignement de l'Histoire aux générations futures est construit selon des règles particulières qui sont autant de symboles destinés à sacraliser le lieu :

Le périmètre du monument devient un lieu "sacré", ainsi que les décorations et les divers éléments qui le composent.

Certains monuments rappellent les combats, d'autres peu ou pas, et font le lien entre le Front et la famille qui soutient le Poilu et l'effort de guerre.

Ils sont la mémoire d'un million quatre cent mille morts.

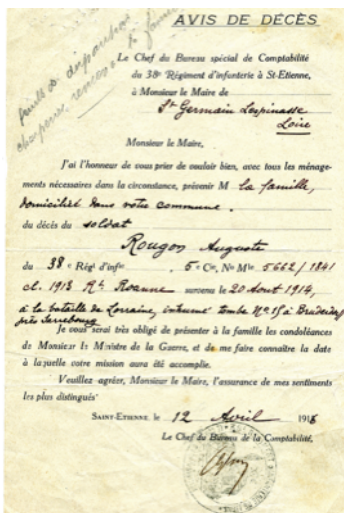
Placé à l'origine au carrefour de la Route de Paris (N7) et de la Route de la Gare, le monument aux morts de St-Germain-Lespinnasse veillait en sentinelle impavide sur la circulation.

La **déviati on** et le réaménagement du centre bourg l'ont fait déplacer de quelques dizaines de mètres et, en compagnie d'un pigeonnier réhabilité, il filtre maintenant les allées et venues du marché hebdomadaire.

Carré de terre sacré, délimité par quatre obus reliés par de lourdes chaînes, il impose le respect par sa seule présence.

Des éléments décoratifs en bronze ornent la face avant : le laurier pour la victoire, le chêne pour la force et la palme pour la gloire.

Le Poilu, rasé de près, a la moustache de rigueur. Il a le regard fixé vers le Nord-Est, en l'occurrence, la ligne du front. Détendu, la capote légèrement entrouverte, il semble veiller sur tous ceux qui sont restés là-bas.



La croix de guerre qu'il surplombe nous rappelle que ces hommes étaient des **soldats** dont la bravoure doit servir d'exemple et que chaque nom de soldat gravé dans le calcaire est aussi celui d'un mari, d'un frère, ou d'un parent.



Claude LASSEIGNE

Célibataire et cultivateur, il est mort le 16 mars 1916 à l'âge 35 ans à l'hôpital d'Angers, Maine-et-Loire, des suites de ses blessures de guerre. Il est inhumé dans le carré militaire d'Angers.

Michel PAPUT

Charron-forgeron, il est décédé le 21 avril 1916 à l'hôpital militaire d'Aumale, département d'Alger, où il était en subsistance en qualité d'infirmier à l'âge de 30 ans.

Claudius LIGOUT

Chauffeur d'automobile, il est mort le 3 juin 1916 à Dieue-sur-Meuse (Meuse) de ses blessures de guerre à l'âge de 22 ans.

Michel CUCHERAT

Cultivateur. Il est mobilisé le 9 avril 1915 puis réformé temporairement par la commission de Roanne en mai 1916. Michel est décédé le 12 juin 1916 à Saint-Germain à l'âge de 20 ans.

Joseph FOURNIER LEFORT

Il est évacué malade le 24 septembre 1916. Il entre à l'hôpital de Salonique (Grèce) le 30 septembre 1916, en sort le 13 octobre de la même année. Il rentre en France et est affecté au 38e Régiment d'Infanterie. Il décède le 13 mars 1917, à l'hôpital de Moulins, de maladie contractée au front et de blessures à l'âge de 33 ans.

François BEAUVOIR

Célibataire, ouvrier agricole à Saint-Romain, au lieu-dit La Brosse. Il est porté disparu à Bermericourt (Marne) le 17 avril 1917 à l'âge de 29 ans.

Jean Marie DUFOUR

Ouvrier agricole aux Gayets, il est porté disparu à Cerny-en-Laonnois le 16 avril 1917 et considéré comme mort le 26 avril 1917 à l'âge de 21 ans. Jean Marie Dufour est inhumé dans le carré militaire de Saint-Germain.

Jean CHAUFFAILLE

Cultivateur, il est tué à l'ennemi le 29 avril 1917 à Bézonvaux au bois des Caurières, près de Verdun, dans la Meuse, à l'âge de 38 ans.

Claude Denis DEPORTE

Cultivateur, il est mort le 30 août 1917 à Vaux Varennes commune de Bauvancourt, dans la Marne, des suites de blessures de guerre, à l'âge de 29 ans. Il est inhumé dans le carré militaire de Saint Germain.

Jean-Marie POUPET

Domestique agricole aux Gayets, il est mort au combat au ravin de la Dame, commune de Douaumont, près de Verdun, dans la Meuse, le 21 novembre 1917 à l'âge de 32 ans. Il est inhumé à Fleury devant Douaumont, dans la Meuse, dans la nécropole nationale de Douaumont.

Jean Marie BONNEFOND

Valet de chambre au château de Chamarande. Incorporé le 23 mai 1917 au 98e Régiment d'Infanterie. Classé service auxiliaire, déclaré inapte à faire campagne provisoirement par la commission de réforme de Roanne en octobre 1917 pour mauvais état général. Décédé à l'hôpital de Vichy n°75 le 17 décembre 1917 de maladie à l'âge de 29 ans.

Claude DAVID

Chauffeur particulier, il est mort de maladie (tuberculose pulmonaire) le 27 février 1918, à l'âge de 34 ans, à Loriges dans l'Allier. Il est inhumé au cimetière de Saint-Germain.

Jean DEVEAUX

Cultivateur, il est blessé le 30 mars 1918 devant Rollot, dans l'Oise. Il meurt de ses blessures le 5 avril 1918 à l'hôpital d'évacuation à Mont-Notre-Dame, dans l'Aisne à l'âge de 39 ans.

Jean BERNARD

Célibataire, soutien de famille et ouvrier agricole à St-Germain, il est mort, tué à l'ennemi, à Grivesne (Somme), au poste de secours, le 10 mai 1918 à l'âge de 29 ans.

Laurent FORESTIER

Journalier, célibataire, il est fait prisonnier à Munster le 12 septembre 1914 et il décède à Charmey en Suisse, le 7 juillet 1918 (maladie de service) à l'âge de 30 ans.

Antoine THERRY

Jardinier à Chamarande, il a été tué à l'ennemi le 11 août 1918 à Bus la Mésière dans la Somme à l'âge de 26 ans.

Élie Marius DUMONTET

Boucher, célibataire, il est décédé d'intoxication par gaz le 8 septembre 1918 à l'hôpital à Pars les Romilly, dans l'Aude à l'âge de 30 ans. Il est inhumé dans le carré militaire de Saint-Germain.

Antoine PERROY

Elève au lycée lorsqu'il s'engage volontaire à l'âge de 18 ans, il est blessé à Verdun et évacué le 3 juin 1916. Il décède de maladie (tuberculose) le 15 octobre 1918, à l'hôpital d'Aix-en-Provence, à l'âge de 21 ans.

Antonin MERCIER

Pâtissier, il est décédé le 22 octobre 1918 à l'hôpital mixte de Creil, dans l'Oise, d'une maladie contractée en service commandé à l'âge de 34 ans.

André LAFOND

Cultivateur à Thodière et célibataire, il est mort le 24 octobre 1918, à l'âge de 20 ans, à «l'hôpital bénévoles» de la Mazarade à Marseille, des suites de ses blessures de guerre. Il est enterré dans le carré militaire du cimetière de Saint-Germain.

Etienne Joseph BASSET

Célibataire, domestique de ferme, il est mort à la cote 153 route de Vouziers (Ardennes) le 1er novembre 1918, à l'âge de 21 ans. Il est inhumé dans le carré militaire du cimetière de Saint-Germain.

Claude ROLLAND

Cultivateur, il est mort des suites de ses blessures de guerre causées par des grenades le 3 novembre 1918 à l'ambulance 2/38 de Laon dans l'Aisne à l'âge de 43 ans.

Blaise Marcel VINCENT

Tailleur de pierre, il meurt le 19 mai 1924 à St-Germain-Lespinasse d'une tuberculose pulmonaire évolutive, à l'âge de 34 ans. Décédé en 1924, il n'est pas inscrit sur le Monument aux Morts car ce dernier a été érigé en 1921.

De début août 1914 jusqu'à mi-novembre 1918 ce sont 1 561 jours et :

Dans le monde :

Environ 18,6 millions de morts dont : 9,7 millions de morts pour les militaires ; 8,9 millions pour les civils ; 6 millions d'invalides ; 21 millions de blessés ; plus de 4 millions de veuves ; 8 millions d'orphelins ; 10 millions de réfugiés.

En France :

7 891 000 soldats métropolitains mobilisés ;
1 397 800 soldats morts ou disparus, soit 27 à 29 % des 18-27 ans
(plus de 300 000 soldats français ont été portés disparus et un grand nombre n'a jamais été retrouvé) ;
4 266 000 soldats blessés dont 1 200 000 resteront invalides et 280 000 mutilés (il convient d'ajouter les 100 000 décès prématurés de gazés et de grands blessés) ;
465 000 soldats coloniaux mobilisés, dont 71 000 sont morts aux combats ;
300 000 civils tués ;
680 000 veuves et 760 000 orphelins.

Au total, 10 % de la population active masculine a été tuée ou est portée disparue ;
La population, affaiblie par les privations, subit de surcroît les assauts d'une épidémie de grippe espagnole, en 1918. La guerre, enfin, a entraîné un déficit de naissances, les hommes étant au front.

1 561 jours et :

En France, 14 millions d'animaux mobilisés dont : 11 millions d'équidés (chevaux, mulets, ânes) ; 100 000 chiens ; 200 000 pigeons voyageurs ; 500 000 chats (ratiers, détecteurs de gaz).

1 561 jours et :

En France, entre 850 millions et 1,4 milliard d'obus tirés (soit 15 millions de tonnes de métaux et explosifs), dont un quart n'a pas explosé ; 26 villages français totalement détruits ; 4 000 communes dévastées ou dégradées.

1 561 jours et...

7 601 jours avant le 3 septembre 1939...

Extraits d'un dossier réalisé avec la participation de René GUILLOT, Liliane et Emma BOSSAND, Yvette DURAGNON-GUIGNARD, Brigitte COISSARD et Thierry SABOT. L'intégralité du document sera prochainement consultable sur le site internet de la mairie.





COMMEMORATION

La Conseil Municipal invite la population à se réunir pour célébrer le centième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Rassemblement le

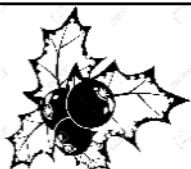
dimanche 11 novembre 2018

à 10H00 devant la mairie
avec remise du drapeau du centenaire

Défilé jusqu'au carré militaire du cimetière et cérémonie devant le monument aux Morts.

Avec la participation des membres de la FNACA, des écoles, de l'harmonie de Saint Germain et des bénévoles qui participent à l'organisation de ce moment de reconnaissance et de mémoire.

Association de Parents d'Élèves
École Publique
« Les Écoliers Germanois »



MARCHÉ DE NOËL
Samedi 24 novembre
Salle E.R.A.
10H - 19h
Saint Germain Lespinasse



Artisans et créateurs
Produits du terroir

Tartiflette 6€
Sur place / À emporter

Contacts (inscriptions, renseignements) :
lesecoliersgermanois@gmail.com
06.03.45.86.17



Agenda

mardi 06 novembre 2018

Don du sang

samedi 10 novembre 2018

Concours de belote de l'US Filerin FOOT

samedi 10 novembre 2018

Compétition de judo

dimanche 11 novembre 2018

Centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

samedi 17 novembre 2018

Bourse aux jouets

dimanche 18 novembre 2018

Concours de belote du basket

samedi 24 novembre 2018

Marché de Noël des Ecoliers Germanois

samedi 01 décembre 2018

Repas dansant Country

dimanche 09 décembre 2018

Marche des Athiauds

vendredi 14 décembre 2018

Arbre de Noël de l'école privée

samedi 15 décembre 2018

Fête de Sainte Cécile de l'Harmonie

dimanche 16 décembre 2018

Arbre de Noël du basket

jeudi 27 décembre 2018

Tournoi de Foot U7 et U9

vendredi 04 janvier 2019

Loto du Comité des fêtes

jeudi 17 janvier 2019

Repas des Aînés

samedi 19 janvier 2019

Vœux de la municipalité

Marche de Noël

Dimanche 9 Décembre 2018

3 Parcours : 5 - 12 - 17km
Organisée par la



Maison Familiale Rurale

de

SAINT GERMAIN LESPINASSE

Avec les associations, commerces et écoles de la commune